
MÉMOIRE DE LA VILLE DE LONGUEUIL

PORTANT SUR LE
RENOUVELLEMENT DE LA
POLITIQUE CULTURELLE DU
GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC

Présenté au
ministère de la
Culture et des
Communications

Le 27 mai 2016

longueuil


INTRODUCTION

La culture n'est pas un produit comme les autres. C'est l'incarnation de ce que nous sommes. Elle nous transporte, façonne notre imaginaire et nourrit notre esprit. Elle attise l'étincelle et réveille des émotions latentes. Elle pique la curiosité, provoque et alimente les discussions. Parfois elle émeut, parfois elle choque. Tantôt elle fait pleurer, tantôt elle fait rire. Chose certaine, elle ne laisse personne indifférent.

Loin d'être une marchandise qu'on largue après usage, elle nous habite longtemps et nous incite souvent à faire les choses différemment. Elle meuble les souvenirs, n'a aucune date de péremption. Elle voyage à travers le temps sans jamais perdre son élan, son souffle, ni sa portée.

C'est un rempart contre l'isolement, un antidote contre le vide. La culture, c'est ce qui demeure quand tout le reste disparaît. La culture est aussi un acte de générosité et d'ouverture à l'autre, un pont qui unit et rassemble.

Partout, dans les villes, grandes et petites, elle s'exprime. Et par elle, on célèbre le talent d'ici et d'ailleurs. Quand une nation comme le Québec, avec ses huit millions d'individus, rivalise avec une planète qui en compte huit milliards, la culture devient un vecteur identitaire, un levier de créativité et l'assise de son unicité.

À Longueuil, la culture bouillonne. On la veut ouverte et diversifiée. On s'efforce de la rendre accessible et attrayante. On la met en marché pour provoquer les rencontres et l'on souhaite qu'elle se transmette d'une génération à l'autre. Mais ce n'est pas suffisant.

Aujourd'hui, demain et pour toujours, on veut surtout lui donner les moyens d'exploser. On veut qu'elle rayonne et qu'elle transcende toutes les barrières.

LONGUEUIL EST UNE VILLE CULTURELLE !

Cinquième ville en importance au Québec avec plus de 240 000 habitants, la Ville de Longueuil se démarque par sa qualité de vie exceptionnelle et son développement économique et social soutenu. Dynamique et résolument tournée vers l'avenir, Longueuil souhaite se propulser économiquement, socialement et culturellement pour consolider son caractère attractif et satisfaire une population avide de nouvelles expériences.

Le milieu artistique longueuillois regroupe près de 700 artistes professionnels et une soixantaine d'organismes professionnels et non professionnels. La Ville de Longueuil compte, sur son territoire, l'Orchestre symphonique de Longueuil, un diffuseur professionnel, le Théâtre de la Ville, une maison de la culture, un centre d'artistes autogéré, le Zocalo, un centre d'exposition, Plein Sud, un organisme de théâtre professionnel, le Théâtre Motus, un Conseil des arts et possède un réseau de bibliothèques.

Sur un budget avoisinant les 396 M\$, la Ville de Longueuil investit, bon an mal an, entre 11 et 12 M\$ pour sa mission culturelle. Une somme à la hauteur de ses capacités financières, mais bien en deçà de ses véritables besoins. À titre comparatif, ses investissements *per capita* s'apparentent à ceux des villes de Laval et de Sherbrooke, mais ils ne peuvent rivaliser avec ceux de Montréal et de Québec qui jouissent d'importantes infrastructures, de nombreux lieux de diffusion, d'institutions muséales de renom et d'une masse critique d'artistes.

Selon une étude de l'école des HEC présentée en mai 2016, la Ville de Longueuil investit 237,90 \$ *per capita*, se classant ainsi au 4^e rang des villes québécoises comptant 100 000 habitants et plus pour les investissements en culture (*source : La Presse, 9 mai 2016*).

Au quotidien, le rôle de la municipalité est double : elle assure des services de proximité aux citoyens et contribue financièrement aux initiatives du milieu via son Bureau de la culture et vie communautaire, son service de bibliothèques et son Conseil des arts. La pratique artistique et culturelle est valorisée et la Ville de Longueuil bénéficie d'infrastructures diversifiées et versatiles, quoique vieillissantes et désuètes, offrant une gamme d'activités et de services pouvant convenir aux personnes de tous âges, autant dans les domaines de la culture que des loisirs culturels.

La Ville de Longueuil soutient plusieurs organismes sans but lucratif à vocation culturelle avec les différentes politiques de reconnaissance et de soutien qui comprennent des subventions, du soutien professionnel, de la présence sur les conseils d'administration, des prêts de locaux, des prêts d'équipements, etc.

Les organismes professionnels peuvent recevoir de l'aide financière du Conseil des arts de Longueuil et les partenaires majeurs, dont le Théâtre de la Ville et l'Orchestre symphonique de Longueuil, reçoivent des subventions. En 2015, la Ville a soutenu 60 autres organismes culturels dans différents domaines tels que la danse, la musique, le chant choral, la littérature, le patrimoine, etc.

À l'instar de la Politique culturelle du Québec, la Ville de Longueuil s'est aussi dotée d'une Politique culturelle dont les fondements, mis de l'avant en 2005, ont trouvé écho dans plusieurs autres politiques, dont le Plan de développement durable.

Plus encore, les six orientations et les objectifs découlant de la Politique culturelle de 2005 servent d'assises aux décisions et aux actions de la Ville de Longueuil en matière de développement culturel :

1. Mettre en valeur l'image distincte de la Ville de Longueuil au plan culturel ;
2. Favoriser l'accès à la culture ;
3. Soutenir la vitalité culturelle et stimuler la diversité des pratiques ;
4. Développer les infrastructures consacrées à la culture ;
5. Conserver et mettre en valeur la richesse historique et patrimoniale ; et
6. Développer et encourager la concertation.

Depuis dix ans, la Ville de Longueuil a par ailleurs réalisé, adopté et mis en œuvre les orientations et les ententes suivantes :

- Plan d'intervention en art public (2016) ;
- Mise en œuvre de trois ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (2007-2009, 2010-2012, 2015-2017) ;
- Plan d'action en littératie (2016) ;
- Politique pour le patrimoine culturel (2015) ;
- Politique en art urbain (2014) ;
- Ouverture de la maison de la Culture (2012), gestion de sa collection d'œuvres d'art ;
- Construction de la bibliothèque Raymond-Lévesque (2011) ;
- Adhésion à l'Agenda 21 (2011) ;
- Bureau de la Culture (2010) ; et
- Conseil des arts (2010).

La Ville de Longueuil concentre maintenant tous ses efforts à réaliser le projet structurant et mobilisant de son nouveau complexe culturel à la Place Charles-LeMoyne qui viendra remplacer le désuet Théâtre de la Ville logé actuellement au Cégep Édouard- Montpetit. Ce projet pourra prendre son envol grâce au soutien financier de la Ville de Longueuil et du gouvernement du Québec qui vient de renouveler son intérêt dans un accord de principe.

Ce lieu rassemblerait sous un même toit le Théâtre de la Ville, l'Orchestre symphonique de Longueuil, le Théâtre Motus et le centre d'exposition Plein Sud, qui seraient logés dans des espaces adaptés.

À Longueuil, les défis sont nombreux, mais emballants. En fait, ils sont à la hauteur des ambitions que nous nourrissons. Vivement le renouvellement de la Politique culturelle du Québec !

CONTRIBUTION DE LA VILLE DE LONGUEUIL À LA RÉFLEXION GOUVERNEMENTALE

Vingt ans après l'adoption de la première Politique culturelle du Québec, le gouvernement du Québec se lance dans une vaste consultation pour définir les orientations de sa prochaine mouture. La Ville de Longueuil est fière de participer au dialogue et de s'engager avec confiance dans ce processus.

Il faut dire que le milieu des arts et de la culture traverse une période de grandes transformations. La façon de consommer le contenu culturel, notamment par l'accélération de la transformation numérique, a changé et commande des ajustements. À ces révolutions technologiques s'ajoutent les enjeux liés au financement, à l'accessibilité et au renouvellement des publics.

Si nous sommes aujourd'hui en mesure d'apprécier le chemin parcouru, plusieurs enjeux méritent tout de même notre attention. On peut penser à la difficulté que représente la transmission familiale de l'intérêt envers la culture ou encore à la multiplication des entités gouvernementales (Culture et Communications, Éducation, Relations internationales, Tourisme et Finances) et à la disparition de certains programmes et entités dans le soutien aux initiatives culturelles aux différentes étapes de la création, de la production et de la diffusion.

Le présent mémoire fera état de certains constats qui nous apparaissent incontournables et de grands principes qui doivent faire l'objet d'un débat social.

Aussi, le mémoire présentera des recommandations générales et certaines plus spécifiques de la Ville de Longueuil :

1. La culture, comme maillon essentiel d'une société ;
2. La place des créateurs ;
3. L'engagement financier de l'État ;
4. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture ;
5. Le virage numérique ;
6. Dessiner la ville de demain : le patrimoine, le design et les espaces publics ; et
7. La médiation culturelle : une avenue à favoriser.

1. La culture comme maillon essentiel d'une société

Dans les remarques préliminaires, nous avons insisté sur la place plus prépondérante de la culture dans notre société. Nous sommes d'avis que la culture constitue une vitrine sur le monde et qu'elle est le reflet de notre société. Sous-financer la culture, c'est faire reculer notre nation, faire abstraction de notre patrimoine. C'est renier qui nous sommes.

Néanmoins, la culture ne devrait jamais être l'apanage d'une métropole ou d'une capitale. La culture doit pouvoir prendre son envol partout sur le territoire québécois. La réalité géographique du Québec fait en sorte que la concentration des infrastructures culturelles sur l'île de Montréal fait de la banlieue le parent pauvre de cette industrie et condamne les Longueillois à traverser les ponts pour consommer de la culture.

Recommandation

- Le gouvernement du Québec doit répartir plus équitablement ses investissements en matière de culture pour éviter que la concentration des lieux de diffusion dans la métropole ne confine les municipalités avoisinantes dans un rôle de spectatrices.

2. La place des créateurs

Dans le document de consultation intitulé « *Un nouveau chapitre culturel pour le Québec* », la Ville de Longueuil note que la place réservée aux créateurs semble être reléguée à l'arrière-plan. Pourtant, lors de l'élaboration de la première Politique culturelle du Québec, les créateurs étaient au cœur des orientations et des préoccupations. Nous sommes d'avis qu'ils devraient y retrouver leur position névralgique, d'autant plus que nos artistes constituent les plus grands ambassadeurs du Québec sur la scène internationale et sont une source de fierté pour les citoyens.

Chacun de nos créateurs et de nos organismes enrichissent en effet notre tissu culturel. Sans créateurs, il n'y a tout simplement pas d'écosystème culturel. Sans créateurs, tous ceux qui gravitent dans ce sillon n'auront plus leur raison d'être. Les créateurs sont des ambassadeurs, notamment dans le cadre des programmes de médiation culturelle, des professeurs pour la pratique amateur, des développeurs de talents, et des agents de changement dans notre société.

Recommandation

- Prioriser la place des créateurs dans la nouvelle Politique culturelle du Québec et consolider, voire augmenter, les sommes dédiées aux programmes d'aide financière visant l'amélioration de leurs conditions de pratique.

3. L'engagement financier de l'État

Du côté de la Ville de Longueuil, le parti pris en faveur de la culture constitue un engagement ferme. Néanmoins, il faudra un soutien conséquent du gouvernement du Québec pour que cette ambition puisse se transformer en réalisation durable.

Non seulement la contribution gouvernementale est indispensable, mais elle agit également souvent comme levier pour assurer le développement de certains secteurs de la culture.

Pour chaque dollar que le gouvernement investit, la municipalité doit verser une contrepartie équivalente comme c'est le cas dans le cadre des ententes de développement culturel. Ainsi, si le gouvernement veut voir les municipalités investir davantage en culture, il doit lui-même augmenter sa contribution.

En outre, à l'instar des programmes d'infrastructures tripartites, dans lesquels le gouvernement fédéral entrevoit maintenant une contribution plus importante que le traditionnel $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{3}$, la Ville de Longueuil invite le gouvernement du Québec à réfléchir à une révision du partage de la facture qui reflète davantage la réalité et la capacité financière des villes. Il faut comprendre que les municipalités québécoises doivent concilier plusieurs missions et s'acquitter de plusieurs responsabilités simultanément : qualité de vie de la communauté, voirie, développement économique, sécurité, urbanisme, approvisionnement en eau potable et assainissement des eaux usées, collecte des matières résiduelles, développement communautaire et social, etc.

Les besoins étant illimités alors que les ressources financières elles, ne le sont pas, les municipalités doivent faire des choix. À cet égard, la réalité financière étant ce qu'elle est, la culture devient malheureusement un poste budgétaire négligé, sous-financé. Entre la réfection d'un tronçon routier accidentogène et la modernisation d'une bibliothèque, les impératifs de sécurité passent en premier. Dans un monde idéal, il faudrait financer l'un ET l'autre, non pas l'un au détriment de l'autre.

Dans le contexte de la mouvance des instances de concertation régionales et locales, de la redéfinition de la structure d'intervention territoriale et du fait que le gouvernement du Québec reconnaisse les municipalités comme un palier de gouvernement, il faut éviter à tout prix un désengagement de l'État et augmenter les dépenses des municipalités dans leur développement culturel.

Afin de maintenir un certain équilibre entre le rôle que la ville joue au niveau de son développement culturel, et celui joué par le gouvernement, peut-être y aurait-il lieu de réfléchir à des pistes de solutions pour assurer un développement culturel structurant sur tout le territoire québécois pour la prochaine décennie.

À titre d'exemple, il est vrai que 95 % de la population québécoise a maintenant accès à une bibliothèque publique. Par contre, on peut se demander si les citoyens ont tous accès à une bibliothèque de qualité atteignant les normes établies pour les bibliothèques, que ce soit en superficie, en équipements, en collections ou en personnel.

Le rôle des bibliothèques évolue avec le temps et nous devons adapter les lieux existants et planifier les futures bibliothèques en conséquence afin d'offrir des lieux accueillants, conviviaux et chaleureux, à l'image de la vision des bibliothèques du 21^e siècle, du concept de troisième lieu où les bibliothèques jouent un rôle social très important au sein de leurs communautés.

On ne compte plus les prix et les reconnaissances décernés à la bibliothèque Raymond-Lévesque. Cependant, il faut noter que le réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Longueuil n'atteint en superficie que 68 % de la norme établie à cet effet.

Ainsi, si la Ville de Longueuil souhaite développer son réseau de bibliothèques, le programme d'aide aux immobilisations qui prévoit un seuil maximal des dépenses admissibles par mètre carré de 2 800 \$ alors que les coûts réels d'un projet de construction de bibliothèque s'élèvent à plus de 4 000 \$, il serait opportun de revoir le budget de ce programme.

Recommandations

- Entamer une réflexion sur le financement à long terme ;
- Maintenir les ententes de développement culturel avec les municipalités pour une durée de trois ans, ainsi que les ententes régionales avec les nouvelles entités mises sur pied à la suite de la dissolution des CRÉ et des CLD, qui totalisaient 100 000 \$ à Longueuil ;
- Bonifier les programmes d'aide financière aux immobilisations et au développement des collections des bibliothèques publiques tout en y encourageant l'accès gratuit.

4. L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture

L'offre culturelle et de loisirs à Longueuil est d'une ampleur et d'une qualité si grandes qu'elle rayonne au-delà du territoire, confirmant l'image de marque de la Ville et sa place comme pôle culturel régional. (Source : extrait du Plan stratégique de développement durable, Ville de Longueuil, 2013, pages 20 et 27.) Plusieurs actions sont prévues dans les différentes politiques adoptées par la Ville de Longueuil définissant la culture comme un élément transversal, de façon à favoriser l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.

Nous constatons que tous ces efforts conjugués trouvent un certain écho auprès des citoyens et des citoyennes, mais nous devons sans cesse réinventer l'offre, sa promotion et son accès pour attirer de nouveaux publics, car aujourd'hui, non seulement l'offre est multiple, généreuse et souvent gratuite, mais le citoyen doit jongler avec une ressource de plus en plus rare : le temps. C'est pourquoi, nous croyons qu'il y aurait lieu de renforcer en complémentarité avec l'offre culturelle des villes, le rôle de l'école et de la famille pour les inciter à participer et à contribuer au développement culturel pour former le public de demain.

La famille et l'école sont deux foyers de prédilection à différents degrés pour transmettre le savoir et susciter l'intérêt chez les jeunes. Il faut leur offrir un cadre et des codes pour comprendre l'art et la culture afin que tous puissent en bénéficier. Les jeunes pourront ainsi développer de nouvelles passions pour l'écriture, la lecture, les arts visuels, les arts de la scène, le patrimoine, l'histoire, etc. Il ne faut pas oublier que, tout comme l'activité physique, la culture est un moyen d'assurer le développement des enfants.

Mais le taux d'analphabétisme au Québec est très préoccupant. La Ville de Longueuil accorde énormément d'importance à la littératie et à l'alphabétisation. La politique culturelle doit prévoir un volet pour soutenir et accompagner les personnes ayant un faible niveau de littératie en vue d'améliorer leurs compétences en lecture et en écriture. Plus encore, il doit s'agir d'une mesure favorisant le renforcement de la langue française. Plusieurs organismes en alphabétisation se retrouvent sur le territoire de la Ville de Longueuil et travaillent activement sur le terrain pour aider et accompagner ces personnes. Le support à ces organismes est indispensable.

Par ailleurs, la Ville de Longueuil a adopté en 2005 une Charte de ville-lecture qui reconnaît que les compétences en lecture et en écriture représentent une valeur ajoutée sociale, économique et culturelle. Un plan d'action a été élaboré en partenariat avec les organismes œuvrant dans ces trois sphères d'activités. Un des problèmes identifiés est à l'effet que le parent a besoin de soutien et d'accompagnement dans sa compréhension de l'importance de la lecture. Pour sensibiliser les familles à l'importance de favoriser cette pratique et les soutenir, on vise à stimuler et à bonifier la tenue d'activités d'animation et de sensibilisation à la lecture et à l'écriture, ouvertes à tous.

Recommandations

- Développer une collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés afin d'inciter les familles à participer et à contribuer au développement culturel ;
- Maintenir et consolider les liens avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour :
 - susciter une plus grande participation des enseignants et des élèves au développement culturel, en maintenant et en bonifiant le programme *La culture à l'école - Volet Une école accueille un artiste* ;
 - développer un nouveau corpus scolaire pour la promotion du patrimoine auprès des jeunes ; et
 - augmenter le nombre de sorties culturelles dans des lieux de diffusion professionnels.
- Soutenir le développement de différents programmes d'animation, de médiation et de sensibilisation à offrir en bibliothèque afin d'inciter les parents à amener leurs enfants à la bibliothèque, et ce, dès leur plus jeune âge.

5. Le virage numérique

D'entrée de jeu, la Ville de Longueuil salue la mise en place du plan culturel numérique annoncé par le gouvernement du Québec en septembre 2014. Conséquemment, il devrait inscrire ce nouveau chapitre dans sa prochaine Politique culturelle, car cette réalité échappe encore à certains créateurs et organismes bien qu'il s'agisse ici d'un outil de promotion et de diffusion indispensable pour atteindre un plus large public.

La Ville de Longueuil est fière de son réseau de bibliothèques, convivial, accessible et riche en contenus diversifiés. Elle constate néanmoins que la migration vers le numérique représente un enjeu important pour son réseau et que cette nouvelle façon de consommer le livre pourrait commander un changement d'approche. Bien que l'édition numérique en soit encore à ses balbutiements au Québec, il n'en demeure pas moins que le virage pourrait s'accélérer au cours des prochaines années.

Selon une récente étude de la BTLF (Société de gestion de la Banque de titres de langue française), on constate que les citoyens préfèrent encore lire ou consulter des ouvrages littéraires sur un support imprimé. Quant aux emprunts de livres numériques, ils correspondent à 2 ou 3 % du nombre total d'emprunts. La conversion est peut-être lente, mais elle deviendra inévitable. Voilà pourquoi il est essentiel de s'y préparer dès aujourd'hui et de tenir compte des tendances qui se dessinent en la matière. Ce faisant, on pourra ajuster l'offre en conséquence et répondre à la demande des citoyens.

Recommandation

- Explorer un nouveau modèle d'affaires pour la gestion des livres numériques en fonction des possibilités qu'offre la technologie. Il devra proposer des pistes de solutions pour assurer un équilibre entre l'utilisation par les citoyens et une rétribution équitable des auteurs et des créateurs.

6. Le patrimoine, le design et les espaces publics : dessiner les villes de demain

Dans le cadre de l'application de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel du Québec, la Ville de Longueuil doit jongler avec le défi que représentent la restauration et la mise en valeur de son patrimoine culturel, tout en renouvelant ses collections et en faisant la promotion de l'art public sur son territoire.

Nous croyons qu'il est primordial de poursuivre les efforts d'identification, de conservation et de mise en valeur du patrimoine comme vecteurs de développement de l'identité culturelle québécoise. La nouvelle politique culturelle doit aussi encourager l'intégration du patrimoine et de l'archéologie dans les projets de développement urbain afin les teinter d'une couleur unique.

La nouvelle politique devrait encourager le développement de projets intégrés où les notions de culture et de patrimoine sont introduites en amont des étapes de réalisation de ces projets. Nous croyons que les villes ne sont pas outillées pour œuvrer seules dans ce domaine.

Par ailleurs, en ce qui a trait au patrimoine religieux, la Ville de Longueuil considère qu'il est primordial d'encourager la préservation des églises d'intérêt patrimonial dans leurs milieux. Ces bâtiments d'exception autour desquels s'articule souvent le développement des noyaux villageois et des quartiers anciens contribuent non seulement à consolider la communauté, mais aussi à offrir un cadre paysagé significatif.

Recommandations

- Favoriser la mise en place d'incitatifs pour la réalisation de projets d'espaces urbains créatifs (*creative spaces*), comme un programme d'aide financière, pour contribuer à améliorer le cadre de vie des citoyens ;
- Identifier la reconversion des églises et la conservation de leurs caractéristiques architecturales comme éléments nécessaires à la préservation du patrimoine québécois. Les incitatifs actuels devraient être maintenus, sinon accrus.

7. La médiation culturelle : une avenue à favoriser

Parmi la population de la Ville de Longueuil, il existe malheureusement de nombreuses poches de pauvreté dans lesquelles les résidents sont souvent éloignés de la vie culturelle. Dès 2007, la médiation culturelle s'est révélée un élément important pour rejoindre les clientèles plus éloignées de l'offre culturelle.

En 2009, un premier projet de médiation culturelle a été mis en place avec des organismes culturels et communautaires de la Ville de Longueuil. Par la suite, en 2012, un cadre de référence en médiation culturelle a été élaboré par la Ville de Longueuil afin de guider ses actions en médiation culturelle. Ce cadre de référence a permis de définir les champs d'activités dans lesquels la Ville de Longueuil voulait intervenir, les clientèles visées et les partenaires souhaités, ainsi que d'identifier le mandataire principal.

De ce cadre de référence, près de 150 projets ont vu le jour entre 2012 et 2016 grâce, entre autres, au budget des ententes de développement culturel conclues avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et aux budgets réguliers du Bureau de la culture de la Ville de Longueuil. Ainsi, avec une somme de 280 000 \$ issue de ces ententes (140 000 \$ Ville et 140 000 \$ MCC), et près de 50 000 \$ octroyé par la Ville de Longueuil, quelque de 80 groupes scolaires, 100 groupes d'organismes communautaires, 15 organismes culturels et près de 30 artistes ont pu bénéficier de la médiation culturelle entre 2012 et 2016. Ce sont environ 150 projets d'ampleurs différentes qui ont été réalisés pendant cette période.

Les bibliothèques visent à faciliter le regroupement de citoyens de tout groupe d'âge en prévoyant davantage d'espaces à vocation particulière : espaces de formation, de travail collaboratif et de laboratoires pour offrir aux citoyens un lieu où ils peuvent laisser libre cours à leur créativité en misant sur un esprit collaboratif. Dans ce contexte, plusieurs bibliothèques organisent des laboratoires de fabrication « fab labs », des laboratoires de communication « media labs » et des espaces collaboratifs de création « makerspace ».

Ces espaces et ces laboratoires permettent notamment aux jeunes de mettre à profit leur esprit créatif. Aussi, pour bien soutenir les jeunes et favoriser la fréquentation et l'utilisation de tels espaces de création, la médiation joue un rôle très important pour assurer une présence dans ces lieux, accompagner les participants et les soutenir. La bibliothèque ne doit plus être considérée comme un entrepôt de livres, mais comme un milieu de vie où chaque citoyen y trouve son compte et s'y sent confortable. Il faut transmettre ce message d'ouverture aux citoyens.

Au Québec, on reconnaît l'apport de la médiation culturelle pour favoriser l'accès à la culture. Même si certaines initiatives sont prépondérantes, il y a lieu que le ministère de la Culture et des Communications réserve une place de choix à la médiation culturelle, confirmant ainsi sa volonté de mettre le citoyen au cœur des activités culturelles.

Recommandations

- Inscrire la médiation culturelle comme axe dans la prochaine Politique culturelle du Québec et mettre en place des programmes de financement ;
- Favoriser la création d'espaces collaboratifs de création dans les bibliothèques, et susciter la participation des jeunes et encourager les bibliothèques à faire appel à des animateurs ou à des médiateurs spécialisés avec les jeunes et la technologie.

CONCLUSION

La Ville de Longueuil a voulu alimenter la réflexion actuellement en cours au sein du gouvernement du Québec. Si nous avons à répondre à la question : quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise, on peut certes affirmer que le nerf de la guerre demeurerait le financement par le gouvernement et par les villes.

Mais il importe aussi de s'assurer d'arrimer les plans de développement durable de l'État et des villes afin que la culture y joue un rôle plus actif et que nous cessions d'agir et de développer en silo. Le chemin parcouru ne doit surtout pas nous éloigner des défis qui se présentent. Au contraire, les avancées doivent devenir des assises et des repères pour que nous puissions mettre à profit les forces et les talents qui nous distinguent comme nation.

Le rayonnement de notre culture constitue une responsabilité collective et individuelle. Du côté de la Ville de Longueuil, nous avons toutes les raisons de réussir : organismes chevronnés, présence d'une masse critique d'artistes inspirants, milieu dynamique, programmation municipale éclectique, pôle patrimonial et historique ainsi qu'un maillage facilité entre les milieux communautaire et culturel.

Au cours des prochains mois, beaucoup de travail sera fait. Notamment :

- Révision et actualisation de la Politique culturelle de Longueuil en adéquation avec la nouvelle Politique culturelle du gouvernement du Québec ;
- Lancement du chantier et des consultations, en 2017, pour l'adoption de la nouvelle politique en 2018 ;
- Réalisation des projets de l'entente de développement culturel en cours (2015-2016-2017) et poursuite des discussions avec le ministère de la Culture et des Communications en vue de son renouvellement ;
- Bonification de l'offre culturelle aux citoyens ;
- Consolidation et diversification de l'offre événementielle culturelle avec des événements novateurs et originaux ;
- Réalisation du nouveau complexe culturel de Longueuil.

En terminant, nous remercions le ministère de la Culture et des Communications pour cette invitation à participer aux consultations sur l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle du Québec. Le gouvernement du Québec peut compter sur notre entière collaboration pour faire du palier municipal un véritable partenaire qui fera exploser la culture.

À Longueuil, nous y croyons profondément.

Annexe A : Liste des politiques

- Politique culturelle 2005
- Charte ville-lecture 2005
- Politique des saines habitudes de vie 2016
- Politique familiale 2006/renouvellement en 2016
- Politique du patrimoine culturel 2015/plan d'action en préparation en 2016
- Plan d'action en littératie 2016
- Plan d'intervention en art public 2015
- Politique en art urbain 2014
- Politique-cadre de la direction 2014
- Plan stratégique de développement durable 2013
- MADA – municipalité amie des aînés 2013
- Cadre de référence en médiation culturelle 2012
- Plan directeur des équipements culturels 2012
- Politique de gestion et d'acquisition des œuvres d'art 2012
- Politique de reconnaissance des organismes pour Saint-Hubert 2011
- Politique de reconnaissance des organismes pour le Vieux-Longueuil 2006
- PIPH – Programme d'intégration des personnes handicapées 2006

Annexe B : Recommandations

1. Répartir plus équitablement ses investissements en matière de culture pour éviter que la concentration des lieux de diffusion dans la métropole ne confine les municipalités avoisinantes dans un rôle de spectatrices.
2. Prioriser la place des créateurs dans la nouvelle Politique culturelle du Québec et consolider, voire augmenter, les programmes d'aide financière visant l'amélioration de leurs conditions de pratique.
3. Entamer une réflexion sur le financement à long terme ; Maintenir les ententes de développement culturel avec les municipalités pour une durée de trois ans, ainsi que les ententes régionales avec les nouvelles entités mises sur pied à la suite de la dissolution des CRÉ et des CLD, qui totalisaient 100 000 \$ à Longueuil.
4. Bonifier les programmes d'aide financière aux immobilisations et au développement des collections des bibliothèques publiques tout en y encourageant l'accès gratuit
5. Développer une collaboration avec le ministère de la Famille afin d'inciter les familles à participer et à contribuer au développement culturel.
6. Maintenir et consolider les liens avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ; pour susciter une plus grande participation des enseignants et des élèves au développement culturel, en maintenant et en bonifiant le programme *La culture à l'école - Volet Une école accueille un artiste* ; pour développer un nouveau corpus scolaire pour la promotion du patrimoine auprès des jeunes ; pour augmenter le nombre de sorties culturelles dans des lieux de diffusion professionnels.
7. Soutenir le développement de différents programmes d'animation, de médiation et de sensibilisation à offrir en bibliothèque afin d'inciter les parents à amener leurs enfants à la bibliothèque et ce, dès leur plus jeune âge.
8. Explorer un nouveau modèle d'affaires pour la gestion des livres numériques en fonction des possibilités qu'offre la technologie. Il devra proposer des pistes de solution pour assurer un équilibre entre l'utilisation par les citoyens et une rétribution équitable des auteurs et créateurs.
9. Favoriser la mise en place d'incitatifs pour la réalisation de projets d'espaces urbains créatifs (*creative spaces*), comme un programme d'aide financière, pour contribuer à améliorer le cadre de vie des citoyens.
10. Identifier la reconversion des églises et la conservation de leurs caractéristiques architecturales comme éléments nécessaires à la préservation du patrimoine québécois. Les incitatifs actuels devraient être maintenus, sinon accrus.
11. Inscrire la médiation culturelle comme axe dans la prochaine Politique culturelle du Québec et mettre en place des programmes de financement.
12. Favoriser la création d'espaces collaboratifs de création dans les bibliothèques, et susciter la participation des jeunes et encourager les bibliothèques à faire appel à des animateurs ou à des médiateurs spécialisés avec les jeunes et la technologie.

Ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil
(Québec) J3Y 9G4
T 450 463 7100

longueuil.quebec

